

Règlement Financier année scolaire 2023-2024

Frais pour toute nouvelle inscription pour la rentrée de septembre 2023

Frais de dossier	100 USD
Frais de contribution au fonds de développement de l'établissement (non remboursables)	1 500 USD

Frais de scolarité 2023/2024

Primaires (PS à CM2)	30,000,000 LBP
Classes Collège (6 ^e à 3 ^e)	30,000,000 LBP
Classes Lycée (2 ^{nde} à Terminale)	30,500,000 LBP

Fonds de solidarité 2023/2024

Tarif	2000 USD
-------	----------

Frais d'enseignement et d'assurance

PS à Terminale	200 USD
----------------	---------

Frais de réinscription pour la rentrée de septembre 2023 (élève déjà inscrit)

Un avis de paiement des frais de réinscription | 100 USD | sera remis aux parents au cours du mois de Mars 2023 déductible du fonds de solidarité de l'année qui suit et non remboursable en cas de départ.

Frais de transport scolaire

Service payant fonctionnel de septembre jusqu'en juin de chaque année scolaire. (Fiche Transport Scolaire)

Les prestations Transport scolaire sont mises en œuvre par notre prestataire qui communiquera ses tarifs en fonction des couts réels pour tenir compte de la situation libanaise.

Calendrier indicatif des règlements

Facturation 1 ^{er} versement 2023/2024	15 septembre – 30 septembre
Facturation 2 ^e versement 2023/2024	15 novembre – 30 novembre
Facturation 3 ^e versement 2023/2024	15 février – 28 février

Réduction familiale

3 ^e enfant	Escompte de 20%
4 ^e enfant et plus	Escompte de 50%